Image not found or type unknown

attachement familial fin de séjour

Par **rachida88**, le **05/04/2013** à **13:24**

bonjour,
je suis venu par un contrat de travail avec un séjour d'an et ce dernier sa duré est terminé,et maintenant j'ai un récépissé de 3 mois je peux travailler avec, j'ai l'age de 25 ans,célibataire, j'habite à paris et j'ai toute ma famille ici mon père depuis 1990 avec une carte de séjour de 10 ans et ma mère et mon frère qui sont venus par regroupement familiale,ils habitent dans un autre département,
au payé d'origine j'ai trois sœurs sont toutes mariées, je suis toute seule,j'ai pas le droit de regroupement familiale puisque mon age est dépassé au début,

*je demande si j'ai le droit d'attachement familiale pour ma situation,
*comment je le ferai?(démarche)
est-ce-que je déposerai une demande au département là ou vivre ma famille ou bien ici à paris?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés